

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2019

REUNION DES 28 ET 29 NOVEMBRE 2019

**RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE**

**PRUGHJETTU DI RICERCA A TITULU DI U CPER :
PRUGHJETTU « CALLIOPE » « RINASCITA
DI I TRADIZIONI PUETICHI MIDITARRANII
IN U CANTU CORSU »**

**PROJET DE RECHERCHE AU TITRE DU CPER : PROJET
« CALLIOPE » « RENAISSANCE DES TRADITIONS
POETIQUES MEDITERRANEENNES
DANS LE CHANT CORSE »**

COMMISSION(S) COMPETENTE(S) : Commission de l'Education, de la Culture, de la Cohésion Sociale
et de la Santé

Commission des Finances et de la Fiscalité

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Le projet Calliope a pour objectif d'accompagner les efforts de valorisation du patrimoine poético-musical corse en articulant recherche et création (cf : en annexe le dossier de Demande d'Aide).

Il s'appuie sur la réappropriation de diverses traditions poétiques méditerranéennes anciennes par des chanteurs corses qui les interprètent en mode polyphonique ou monodique. Il suscite et promeut des compositions musicales originales destinées à produire des concerts-spectacles et des enregistrements pérennes, grâce à l'expertise scientifique des spécialistes internationaux associés à chaque opération.

Ce programme associera des chercheurs, des traducteurs, des compositeurs et des interprètes afin de réaliser trois productions entièrement originales, articulant recherche et création et coordonnées à des ateliers d'interprétation musicale et chorégraphique. Des rencontres préparatoires seront organisées pour chacune des actions par un comité de pilotage secondé d'un comité scientifique. Chaque création sera rendue publique par des concerts et ateliers, et pérennisée par la production d'un enregistrement audio. Des captations audiovisuelles seront en outre réalisées au sein de l'université et diffusées sur internet.

Chaque action produira en outre une publication bilingue, fruit d'un travail de traduction réalisé par les chercheurs associés au projet.

Aujourd'hui en Corse de nombreuses initiatives individuelles et collectives s'emploient à explorer les possibilités de variation du chant poétique, en diversifiant aussi ses modes de transmission pour redonner sens aux traditions dites « populaires ». Ainsi se réactive comme par nécessité la fonction archaïque qu'avait dans les sociétés méditerranéennes le chant poétique, celle d'être un facteur de cohésion sociale.

C'est pour cette raison que les anciens mythes avaient fait d'Orphée le fils de Calliope, la Muse à la *belle voix*, pour faire reconnaître le pouvoir civilisateur de l'alliance de la musique et de la poésie.

Le projet Calliope s'engage à accompagner ces initiatives pour développer de nouveaux échanges entre traditions savantes et populaires, et retrouver ainsi l'efficacité d'une double transmission, à la fois orale et écrite, de la poésie.

Ce partenariat entre l'Université et divers acteurs sociaux qui considèrent le chant traditionnel comme un patrimoine méditerranéen partagé s'appuie sur des expériences innovantes qui montrent à la fois l'intérêt de susciter une nouvelle synergie dans l'interprétation du chant poétique, et l'urgence de répondre à une

attente citoyenne en témoignant concrètement de la durabilité des échanges culturels entre la Corse et diverses zones frontalières de Méditerranée occidentale et orientale (Toscane, Barcelone, Byzance).

Ce projet a été conçu avec les divers partenaires à l'occasion de plusieurs rencontres organisées à l'Université de Corse entre 2013 et 2018 dans le cadre de la Chaire Esprit Méditerranéen-Paul Valéry.

Des ateliers d'interprétation expérimentaux ont permis d'en vérifier la validité théorique et la faisabilité pratique, tout en stimulant chez les interprètes une prise de conscience de la nécessité d'associer des savoirs complémentaires pour enrichir leur cœur de compétence grâce aux moyens d'investigation fournis par la recherche comparative et interdisciplinaire.

La musique n'étant enseignée à l'Université de Corse que très accessoirement, ce cycle d'actions concrètes (concerts-spectacles et enregistrements inédits sur des adaptations de textes poétiques tirés de diverses sources anciennes) associant recherche et création prépare la mise en œuvre d'une formation universitaire souhaitée par la société civile et justifiée par l'importance des pratiques musicales dans l'histoire culturelle de la Corse (le *cantu in paghjella* étant inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2009).

A ce titre, le projet CALLIOPE relève du Contrat de Plan adopté le 29 octobre 2015 par l'Assemblée de Corse portant programmation des actions s'inscrivant dans le domaine de la recherche et de l'Innovation.

Le projet vise à sensibiliser les étudiants et les enseignants à la capacité de renouvellement des traditions poétiques et musicales de la Corse, en fournissant de nouveaux outils d'interprétation et en favorisant la création de nouvelles filières de formation initiale et continue à l'Université de Corse.

Le projet, tel que présenté aujourd'hui, aurait pour objectif trois réalisations artistiques, qui seront menées en parallèle selon un principe commun qui consiste à adapter aux *versi* traditionnels du chant corse différents textes poétiques caractéristiques de la diversité des anciennes traditions méditerranéennes :

1. *U lamentu di e Sette galere*, composition musicale savante du XVIIe ou XVIIIe siècle transmise oralement et transcrite par Austin de Croze, sur le récit légendaire d'un naufrage lié à l'histoire de la Corse génoise.
2. *Digenis Akritas*, une épopée byzantine du Moyen âge traduite en italien et en corse, interprétée en monodie sur une musique originale
3. La *Divine Comédie* de Dante, texte original chanté en *paghjella* sur les *versi* traditionnels.

Ce projet qui fera l'objet d'une convention d'engagement pluriannuelle (cf. : projet de convention) correspond parfaitement aux thématiques qui avaient été ciblées dans le cadre du Contrat de plan, à savoir « Le domaine des sciences humaines et sociales, dont les principaux axes de recherche portent sur l'identité et la culture, les dynamiques des territoires et le développement durable. »

Sur un coût total de 444 200 €, l'Université de Corse sollicite une contribution publique de 303 120 € conformément au budget prévisionnel annexé au présent

rapport.

Il est ainsi proposé à l'Assemblée de Corse :

- 1- D'approuver le présent rapport projet de recherche au titre du CPER « CALLIOPE : Renaissance des traditions poétiques méditerranéennes dans le chant corse ».
- 2- D'approuver la programmation du projet « CALLIOPE : Renaissance des traditions poétiques méditerranéennes dans le chant corse » au titre du CPER, ESRI2-soutenir la dynamique de la Recherche en Corse, Mesure 2.
- 3- D'approuver l'affectation de 303 120 € au profit de l'Université de Corse pour le projet « CALLIOPE : Renaissance des traditions poétiques méditerranéennes dans le chant corse » chapitre 932, article 65738, fonction 23, programme N4112, sous-programme N4112C - AED.
- 4- D'approuver la convention d'engagement pluriannuelle d'objectifs et de moyens relative au projet « CALLIOPE : Renaissance des traditions poétiques méditerranéennes dans le chant corse » pour la période courant du 1er janvier 2020 au 31 décembre 2021.
- 5- D'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer la convention d'engagement pluriannuelle d'objectifs et de moyens relative au projet « CALLIOPE : Renaissance des traditions poétiques méditerranéennes dans le chant corse » avec l'Université de Corse, agissant en qualité de cheffe de file.
- 6- D'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à constituer le comité de pilotage.
- 7- D'autoriser le Président du Conseil Exécutif de Corse à signer toutes autres pièces réglementaires (arrêté, convention d'engagement, convention attributive de subvention, convention d'application, avenant...) relatives à la mise en œuvre du projet « CALLIOPE : Renaissance des traditions poétiques méditerranéennes dans le chant corse ».

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.